



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception 2018

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le rôle de perception des taxes générales et spéciales pour l'exercice financier 2018 est déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture, et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la loi.

Le présent avis peut être consulté sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 15 janvier 2018.

(Signé) Danielle Rioux _____
Danielle Rioux, MA, CPA, CGA, OMA
Trésorière